DÉBLOQUE
TES SOFT SKILLS

FICHE PRATIQUE

JURIDIQUE ► COMPÉTENCES SOCIALES ► TRAVAIL EN ÉQUIPE

Collaboration : Faculté à travailler avec d'autres personnes, d'autres équipes, d'autres services de manière harmonieuse et efficace, en partageant idées, compétences et efforts pour atteindre un objectif commun

Ce document est régulièrement mis à jour.
Téléchargez gratuitement la dernière version sur Débloque-tes-soft-skills.com

MISE EN GARDE

Pour la plupart d'entre nous, les Soft Skills apprises en formation, sur la base d'une liste de recettes à appliquer dans telle ou telle situation, ne sont pas durablement exploitables : les mauvais comportements reprennent très vite le dessus, la Soft Skill ne peut pas s'exprimer, elle est BLOQUÉE par un ensemble de comportements contre-productifs dont on ne sait pas se débarrasser.

Suite à la découverte d'un incroyable protocole imaginé par 2 professeurs de la Harvard Business School, une offre exclusive permet désormais de DÉBLOQUER réellement et définitivement ses Soft Skills.

Découvrez cette offre sur Débloque-tes-soft-skills.com

Le contenu de cette fiche pratique a été généré
par une Intelligence Artificielle pilotée par une Intelligence Humaine

© 2025, Tous droits réservés

Comportements recommandés :

1. **Adopter une communication claire et accessible**
   → Expliquer les notions juridiques de façon compréhensible pour les non-juristes facilite la collaboration.
   Exemple : « J'explique aux équipes RH les implications d'une nouvelle loi en simplifiant le jargon juridique et en donnant des exemples concrets. »

2. **Écouter activement les besoins des autres services**
   → Comprendre leurs attentes permet d'apporter des solutions juridiques adaptées.
   Exemple : « Avant de rédiger un contrat pour le service commercial, j'échange avec eux pour identifier leurs besoins spécifiques. »

3. **Être réactif et disponible pour répondre aux questions des autres départements**
   → Une assistance juridique efficace passe par une bonne réactivité.
   Exemple : « Je réponds rapidement aux sollicitations du service marketing concernant la conformité d'une campagne publicitaire. »

4. **Favoriser le travail en équipe sur les projets impliquant des aspects juridiques**
   → Le service juridique doit être un partenaire et non un simple validateur.
   Exemple : « Je participe aux réunions de lancement de projet pour intégrer les aspects juridiques dès le début et éviter les blocages plus tard. »

5. **Adapter ses recommandations aux contraintes opérationnelles des autres services**
   → Proposer des solutions réalistes améliore la coopération.
   Exemple : « Plutôt que de refuser une clause contractuelle proposée par le service achats, je propose une alternative juridiquement valide. »

6. **Utiliser des outils collaboratifs pour un meilleur suivi des demandes juridiques**

© 2025, Tous droits réservés

→ Une bonne organisation facilite la communication inter-services.
Exemple : « Nous mettons en place un tableau partagé pour suivre les demandes de validation juridique et leur état d'avancement. »

7. **Être force de proposition et participer activement aux décisions stratégiques**
→ Un bon juriste ne se limite pas à un rôle consultatif mais aide à construire les décisions.
Exemple : « Lors d'un projet de fusion, je suggère des clauses de protection pour limiter les risques financiers et contractuels. »

8. **Encourager la sensibilisation et la formation juridique des autres services**
→ Une meilleure compréhension des aspects juridiques réduit les erreurs et les risques.
Exemple : « J'organise une session de formation pour les managers sur la gestion des contrats et des litiges. »

9. **Gérer les conflits avec diplomatie et professionnalisme**
→ Apporter un regard neutre et objectif permet d'apaiser les tensions.
Exemple : « Entre le service commercial et les achats, je facilite une discussion pour clarifier des désaccords contractuels. »

10. **Reconnaître l'expertise des autres services et valoriser leurs contributions**
→ Une collaboration efficace repose sur le respect mutuel.
Exemple : « Je félicite le service finance pour la qualité de son reporting, qui nous aide à anticiper les risques juridiques. »

Comportements à éviter :

1. **Utiliser un langage trop technique et incompréhensible**
→ Les autres services ne sont pas toujours formés aux termes juridiques.
Exemple : « Je dis au service RH qu'une clause est 'contra legem' sans leur

© 2025, Tous droits réservés

expliquer ce que cela signifie. »

2. **Travailler en silo sans consulter les autres départements**
   → L'isolement nuit à l'efficacité et engendre des blocages.
   Exemple : « Je rédige seul une nouvelle politique interne sans consulter les équipes concernées. »

3. **Ne pas être disponible pour répondre aux questions des autres services**
   → Un manque de réactivité peut ralentir les projets.
   Exemple : « Je mets plusieurs jours à répondre à une demande urgente du service commercial, retardant la signature d'un contrat. »

4. **Refuser toute négociation ou adaptation des conseils juridiques**
   → Une rigidité excessive peut nuire à la collaboration.
   Exemple : « Je dis au service achats que leur contrat est invalide sans chercher d'alternative possible. »

5. **Critiquer ou blâmer les autres services sans proposer de solutions**
   → Une approche constructive est essentielle à une bonne coopération.
   Exemple : « Je reproche au service marketing d'avoir lancé une campagne non conforme au RGPD sans leur expliquer comment la corriger. »

6. **Imposer des règles sans tenir compte des contraintes opérationnelles**
   → Les solutions juridiques doivent être applicables dans la réalité de l'entreprise.
   Exemple : « J'exige une validation écrite pour chaque contrat, même lorsqu'il s'agit de petites commandes urgentes. »

7. **Ne pas partager les informations juridiques importantes aux bonnes personnes**
   → Une mauvaise communication peut entraîner des risques pour l'entreprise.
   Exemple : « Une nouvelle loi impacte les contrats de travail, mais je ne préviens pas le service RH à temps. »

© 2025, Tous droits réservés

8. **Se montrer condescendant envers les non-juristes**
   → Une attitude arrogante crée des tensions inutiles.
   Exemple : « Quand un collègue pose une question basique sur le droit des contrats, je lui réponds sèchement 'C'est pourtant évident !'. »

9. **Ignorer les préoccupations des autres services sous prétexte de respecter strictement la loi**
   → Un bon juriste doit proposer des solutions conciliant conformité et pragmatisme.
   Exemple : « Je rejette une demande d'aménagement du contrat sans chercher une solution alternative qui respecte le cadre légal. »

10. **Ne pas documenter ni suivre les échanges et demandes juridiques**
    → Un suivi précis évite les pertes d'informations et améliore la coordination.
    Exemple : « Un service me demande une validation juridique, mais je ne consigne pas la demande, ce qui cause des incompréhensions par la suite. »

Conclusion

Dans un service juridique, une collaboration efficace repose sur la clarté, l'accessibilité et la réactivité. En travaillant main dans la main avec les autres services, en adaptant son langage et en apportant des solutions pratiques, un juriste devient un véritable partenaire stratégique et facilite la prise de décisions conformes et optimisées pour l'entreprise. 🚀

© 2025, Tous droits réservés